

Logement certifié

Rue : Rue de Valenciennes n° : 76

CP : 7320 Localité : Bernissart

Certifié comme : Maison unifamiliale

Date de construction : Inconnue



Performance énergétique

La consommation théorique totale d'énergie primaire de ce logement est de 79 966 kWh/an

Surface de plancher chauffé : 138 m²

Consommation spécifique d'énergie primaire : 577 kWh/m².an

A++ E_{pe} ≤ 0

0 < E_{pe} ≤ 45 A+

45 < E_{pe} ≤ 85 A

85 < E_{pe} ≤ 170 B

170 < E_{pe} ≤ 255 C

255 < E_{pe} ≤ 340 D

340 < E_{pe} ≤ 425 E

425 < E_{pe} ≤ 510 F

E_{pe} > 510 G

577

Agences PEB
réglementation 2010

Performance moyenne
parc immobilier
Wallon en 2010

Indicateurs spécifiques

Besoins en chaleur du logement



excessifs

élevés

moyens

faibles

minimes

Performance des installations de chauffage



mediocre

insuffisante

satisfaisante

bonne

excellente

Performance des installations d'eau chaude sanitaire



mediocre

insuffisante

satisfaisante

bonne

excellente

Système de ventilation



absent

très partiel

partiel

Incomplet

complet

Utilisation d'énergies renouvelables



sol. therm.

sol. photovolt.

biomasse

pompe à chaleur

cogénération

Certificateur agréé n° CERTIF-P2-01868

Nom / Prénom : SMEKENS Marie

Adresse : Rue Traversière

CP : 30

CP : 7340 Localité : Colfontaine

Pays : Belgique

Je déclare que toutes les données reprises dans ce certificat sont conformes au protocole de collecte de données relatives à la certification PEB en vigueur en Wallonie. Version du protocole : oct-2014. Version du logiciel de calcul 2.2.3.

Date : 11/05/2017

Signature :



Le certificat PEB fournit des informations sur la performance énergétique d'une unité PEB et indique les mesures générales d'améliorations qui peuvent y être apportées. Il est établi par un certificateur agréé, sur base des informations et données récoltées sur le site du bâtiment. Le certificat est obligatoire en cas de vente & location. Il doit être disponible dès la mise en vente ou en location et, en cas de vente ou de location, il doit être remis au locataire avant signature de la convention de location.